

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOULON - 8305 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 05/01/2026 - B2026/000036 - 2024 B 00931 - 925 207 540 - AB CONSTRUCTION

af

BOUSSANDEL Atef
101 Chemin Arnaud Vc 233
83500 LA SEYNE-SUR-MER
925 207 540 RCS Toulon
2024B00931

Greffé du Tribunal de Commerce de
Toulon
140 Boulevard Maréchal LECLERC -
CS 30509
83041 TOULON Cedex

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le :

Nous vous adressons sous ce pli, dûment certifiés conformes par le représentant légal :

- ☐ Bilan, compte de résultat
- ☐ Résolution d'affectation du résultat
- ☐
- ☐

Ci-joint, un règlement de 50,05 € par exercice déposé à l'ordre du Greffé du Tribunal de Commerce de Toulon.

Nous vous demandons de nous faire parvenir le certificat de dépôt et la facture de cette formalité à l'adresse ci-dessus indiquée.

Observations :
.....
.....
.....

Pour la société

Cachet et signature

AB CONSTRUCTION
101 Chemin Arnaud
83500 La Seyne sur Mer
☎ : 06 22 32 37 10
Mail: construction.ab.83@gmail.com
N° Siret : 925 207 540 00012



2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Dépôt papier - Déclarations et annexes néantes

Déclaration néante

Si PME innovantes

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)

A ADRESSES DE L'ENTREPRISE

101 CHEMIN ARNAUD VC 233

adresse du siège social

83500 LA SEYNE SUR MER FRANCE

Preciser éventuellement :

l'ancienne adresse en cas de changement

Adresse de messagerie

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, n°
d'identification et
adresse du lieu d'imposition
de la société mère

B ACTIVITÉ

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

Activités exercées

MACONNERIE

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

La comptabilité de l'entreprise est-elle
informatisée ?

Si oui, nom du logiciel utilisé :

ECF

Désignation du prestataire

Nom et adresse du comptable

Salarié/Indépendant :

Tél :

Nom et adresse du conseil

Salarié/Indépendant :

Tél :

Nom adresse et téléphone du CGA ou du viseur conventionné

n° d'agrément

Visa : CGA

Viseur conventionné

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal

Bénéfice imposable à 15 %

23 393

Déficit

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 Plus-values

Plus-values à long terme imposables au taux de 15%

Plus-values à long terme au taux de 19%

Autres Plus-values imposables au taux de 19%

Plus-values à long terme imposables au taux de 0%

Plus-values exonérées art. 238 quindecies

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeune entreprise innovante, art. 44 sexies-0 A	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A
France Ruralités Revitalisation FRP art. 44 quindecies A	Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies
Société d'investissements immobiliers cotée	Autres dispositifs	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies
Bénéfice ou déficit exonéré	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer

Dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI

D IMPUTATIONS

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt. Impôt déjà versé au Trésor (Crédits d'impôts)

2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (art. 234 nonies à 234 quindecies du CGI)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

2065 BIS - ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

Formulaire néant

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts.	
- Payées par la société elle-même	(a)
- Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)	(c)
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	(d)
	(e)
4. Montants des distributions autres que celles visées en "(a), (b), (c) et (d)" ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)	(f)
	(g)
	(h)
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%	(i)
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%	(j)
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) -- SARL - tous les associés ; -- SCA - associés gérants ; -- SNC ou SCS - associés en nom ou commandites ; -- SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	pour les S.A.R.L. Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société					
		Montants des sommes versées :					
		Année au cours de laquelle le versement a été effectué	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

K DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre)

Adresses des autres établissements

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)	37 008		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages			
MVLT imposées à		0%	15%	19%
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
MVLT réalisée au cours de l'exercice				
MVLT restant à reporter				

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus fiscaux, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus fiscaux, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

2023 A - BILAN SIMPLIFIÉ

Formulaire néant

ACTIF		Exercice clos en N		
		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	010	012	
	Autres	014	016	
Immobilisations corporelles		028	030	906
Immobilisations financières (1)		040	042	
Total I (5)		044	048	906
Actif circulant				
Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050	052	
	Marchandises	060	062	
Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
Créances (2)	Clients et comptes rattachés	068	070	41 173
	Autres (3)	072	074	
Valeurs mobilières de placement		080	082	
Disponibilités		084	086	55 635
Charges constatées d'avance		092	094	
Total II		096	098	96 808
Total général (I + II)		110	112	97 714

PASSIF		Exercice N NET	
Capitaux propres			
Capital social ou individuel		120	1 000
Écarts de réévaluation		124	
Réserve légale		126	
Réserves réglementées		130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants	131	132	
Report à nouveau		134	
Résultat de l'exercice		136	19 884
Subventions d'investissement		137	
Provisions réglementées		140	
Total I		142	20 884
Provisions pour risques et charges		Total II	154
Dettes (4)			
Emprunts et dettes assimilées		156	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164	
Fournisseurs et comptes rattachés		166	49 990
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169	172	12 692
Comptes courants d'associés		173	14 148
Autres dettes		175	
Produits constatés d'avance		174	
Total III		176	76 830
Total général (I + II + III)		180	97 714
Renvois			

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193
(2)	Dont créances à plus d'un an	197
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199

(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182
(5)	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184

2033B - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE

Formulaire néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N

Produits d'exploitation

Ventes de marchandises		209	210	
Production vendue	biens	215	214	
	services	217	218	222 563
Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
Production immobilisée			224	
Subventions d'exploitation reçues			226	
Autres produits			230	5
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	222 568

Charges d'exploitation

Achats de marchandises (y compris droits de douane)				234			
Variation de stock (marchandises)				236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				238	116 777		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)				240			
Autres charges externes		dont crédit bail :	mobilier	immobilier	242	29 502	
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle		243	)	244	355
Rémunérations du personnel				250	37 008		
Charges sociales				252	15 440		
Dotations aux amortissements				254	93		
dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI				255			
Dotations aux provisions				256			
Autres charges	(	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger		259	)	262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
Total des charges d'exploitation (II)				264	199 175		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	23 393		

Produits et charges divers

Produits financiers	(III)	280	
Produits exceptionnels	(IV)	290	
Charges financières	(V)	294	
Charges exceptionnelles	(	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347
	)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348
Impôts sur les bénéfices	(VII)	306	3 509
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310 19 884

B - RÉSULTAT FISCAL		1	2
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, le déficit comptable colonne 2		312	19 884 314
Réintégrations			
Remunérations et avantages personnels non déductibles		316	
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318	
Provisions non déductibles		322	
Impôts et taxes non déductibles		324	3 509
Divers, dont			
interêts			
excédentaires des 247	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330
ptes-cts d'associés			
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'options	(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997
Déductions			
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)		986	
Zone franche urbaine (art. 44 octies A)		987	
Zone restruct. défense (art. 44 terdecies)		127	
Zone revitalisation rurale (art. 44 quidecies)		138	
Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies O A)		989	
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991	
Exonération Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR)		181	342
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)		992	
Investissements et souscriptions outre-mer		344	
Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		345	
Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		993	
Divers, dont :	Créance due au report en arrière du déficit	346	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	350
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641	
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352 23 393 354
Déficits			
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)		356	
Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement)		dont imputés sur le résultat :	360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370 23 393 372

Divers à réintégrer	
Libellé	Montant
-	
Divers à déduire	
-	
Libellé	Montant

2033C - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Formulaire néant

I IMMOBILISATIONS						Réévaluation légale	
ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Fonds commercial	400	402	404	406			
Autres	410	412	414	416			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains	420	422	424	426			
Constructions	430	432	434	436			
Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446			
Installations générales, agencements et aménagements divers	450	452	454	456			
Matériel de transport	460	462	464	466			
Autres immobilisations corporelles	470	472	999 474	476	999		
Immobilisations financières	480	482	484	486			
TOTAL	490	492	999 494	496	999		
II AMORTISSEMENTS							
	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES							
Fonds commercial	495	497	498	499			
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	500	502	504	506			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains	510	512	514	516			
Constructions	520	522	524	526			
Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536			
Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546			
Matériel de transport	550	552	554	556			
Autres immobilisations corporelles	560	562	93 564	566	93		
TOTAL	570	572	93 574	576	93		

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession
TOTAL	578	580	582	584
Nature des immobilisations (Attention : cette information ne figure sur les lignes ci-dessous que pour la présentation du formulaire. Cette donnée n'est transmise qu'une fois pour chaque ligne pour chaque ligne du tableau, ci-dessus)	Plus ou moins-value			
	à long terme			
	à court terme	19%	15% ou 12,8%	0%
	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19%	579			
Régularisations	590	583	594	595
Total	596	585	597	599

2033D

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES

Formulaire néant

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
Provisions réglementées	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616
	Provisions pour risques et charges	620	622	624	626
	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
Provisions pour dépréciation	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
	TOTAL	680	682	684	686

B	MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES	Dotations	Reprises
	Fonds commercial	681	683
	Autres immobilisations incorporelles	700	705
	Terrains	710	715
	Constructions	720	725
	Installations techniques, matériel et outillage	730	735
	Installations générales, agencements et aménagements divers	740	745
	Matériel de transport	750	755
	Autres immobilisations corporelles	760	765
	TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes

TOTAL (à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B) 780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
TOTAL des déficits restant à reporter	870

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 325	325

154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant		380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé		388
Montant de la TVA collectée		374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397

2 695

2033E - DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Formulaire néant

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	222 563
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
Total 1	106	222 563

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
Total 2	144	

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	116 777
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	29 502
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150	
Total 3	152	146 279

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	137	76 284
-----------------------------	------------------------------------	-----	--------

V Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	117	76 284
--	-----	--------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono-établissement au sens de la CVAE	020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	222 563
Effectifs au sens de la CVAE	023	3
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	du	au
Date de cessation		186

VI DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	376	3
	dont apprentis 657	
	dont handicapés 651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	3

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société) 2033F

Formulaire néant

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	901		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	902	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	903	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	904	100
Total des lignes 901 + 903	905	1	Total des lignes 902 + 904	906	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination
Numéro SIREN	Nombre de parts
Adresse (N°, type et libellé voie)	% de détention
Code Postal	Commune
	Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre	Nom de famille	MONSIEUR	Prénom(s)	BOUSSANDEL ATEF
Nom d'usage		Nb de parts ou actions	100	% de détention
				100.00
Naissance				
Date	26/09/1977	N° Département	83	Commune TOULON
				Pays FRANCE
Adresse (N°, type et libellé voie)	101 CHEMIN ARNAUD VOIE COMMUNALE 233			
Code Postal	83500	Commune	LA SEYNE SUR MER	Pays